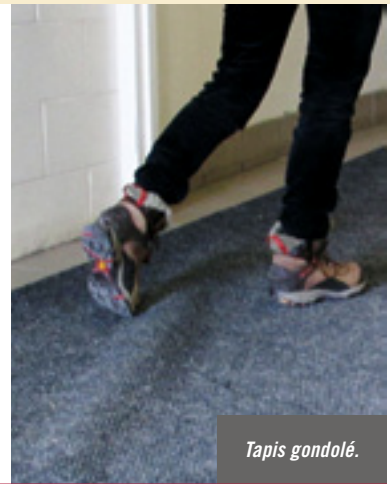


# Perdre pied : ça tombe toujours mal !



Louise Bélanger  
lbелanger@asstsas.qc.ca



Tapis gondolé.

DES GLISSADES SUR LES PELURES DE BANANE AU CINÉMA MUET EN PASSANT PAR LES DÉGRINGOLADES D'OLIVIER GUIMOND DANS LES ESCALIERS, LES CHUTES DE PLAIN-PIED (OU DE MÊME NIVEAU) SONT TOUJOURS UNE SOURCE D'INSPIRATION POUR LES HUMORISTES. PAR CONTRE, DANS LA VRAIE VIE, CES ACCIDENTS DU TRAVAIL N'ONT RIEN DE DRÔLE.

Les chutes et les glissades peuvent être définies comme des accidents au cours desquels la victime a été déséquilibrée à l'occasion d'une tâche qui n'est pas exécutée en hauteur (soit à un niveau inférieur à 2,4 m). La victime a récupéré son équilibre ou a chuté en subissant, dans les deux cas, des lésions<sup>1</sup>. Les exemples sont nombreux : l'employé qui glisse dans le stationnement, l'infirmière qui chute sur le plancher fraîchement lavé ou l'aide en alimentation qui se fracture la jambe après avoir trébuché sur une caisse mal entreposée.

Les données de la CSST montrent bien l'importance des accidents reliés aux chutes et aux glissades (**encadré 1**). Les lésions subies sont le plus souvent des entorses, des foulures, des dislocations et des déchirures, ce qui expliquerait la gravité plus élevée de ce genre d'accident. On constate aussi que, peu importe le secteur, tous les milieux de travail au Québec sont plus ou moins à risque de lésions attribuables aux chutes de plain-pied.

## Comment prévenir les chutes et les glissades ?

Grâce à un programme de prévention ! Des chercheurs américains ont conçu, mis en place et évalué un programme global de prévention des chutes et des glissades sur une période de dix ans, de 1996 à 2005, dans trois hôpitaux de soins de courte durée<sup>2</sup>. À la suite de la mise en œuvre du programme, le nombre total de réclamations pour ces accidents a diminué de 59 %. Il est donc payant de s'occuper des causes

## 1. CHUTES ET GLISSADES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX - 2011

**1 785 blessures**  
invalidantes indemnisées

**3<sup>e</sup> cause** d'accidents du travail

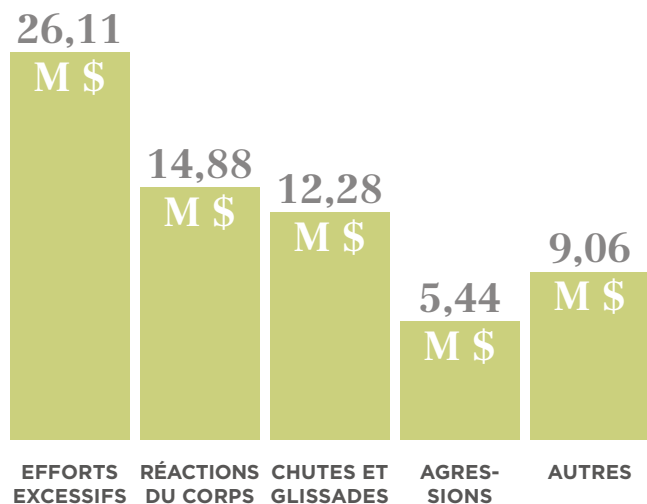
**114 642 jours** indemnisés

**64 jours** indemnisés par lésion en moyenne (54 jours pour les autres types de lésions)

**12,28 millions \$ :**  
coût total des indemnités

**18 % des indemnités**  
totales versées,  
toutes causes confondues

### DÉBOURS VERSÉS PAR LA CSST - SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX - 2011



Source : CSST.

de chutes et de glissades, d'autant plus que les moyens de prévention sont souvent simples et peu coûteux.

Un bon programme de prévention commence par un diagnostic dans votre établissement. Pour ce faire, passez en revue les rapports d'accidents. Procédez ensuite à des inspections de votre milieu de travail, à la recherche des dix grandes causes de chutes et de glissades (**encadré 2**).

Portez une attention particulière aux endroits où il peut y avoir de l'eau et des contaminants au sol : entrée, service alimentaire, atelier, cafétéria, bloc opératoire, stérilisation, etc. Vous serez alors mieux en mesure d'établir le plan d'action approprié. Celui-ci comprendra probablement les éléments généraux suivants :

- un programme structuré d'entretien des planchers où le type de nettoyage correspond au type de contaminant retrouvé sur le sol ;
- des moyens d'assurer que le plancher demeure propre et sec en tout temps, en ajoutant, par exemple, des tapis d'entrée, des brosses à bottes, des sacs à parapluie, du papier absorbant, des poubelles aux endroits pertinents, etc. ;
- une procédure connue de tous les employés en cas de contamination du sol (ex. : déversement, accumulation d'eau, nourriture au sol) ;
- des directives pour assurer un bon éclairage intérieur et extérieur, un entretien adéquat des escaliers et des mains courantes, de



[www.asstsas.qc.ca/chutes-glissades.html](http://www.asstsas.qc.ca/chutes-glissades.html)

Un guide de prévention pour établir votre diagnostic (GP 69) à télécharger  
Une série de 3 affiches (A 48) à commander ou à télécharger  
Un dossier thématique à consulter

- même que de la signalisation pour les changements de niveau et des panneaux pour indiquer les planchers mouillés ;
- une procédure efficace de déneigement et de déglçage du stationnement et des entrées ;
- une politique de chaussures de sécurité et une politique vestimentaire.

## 2. DIX CAUSES PRINCIPALES DE CHUTES ET DE GLISSADES

### 1 PLANCHERS SOUILLÉS

L'eau, la graisse de cuisson, la poussière de bois ou de farine, les aliments, autant de contaminants qui peuvent rendre le sol glissant. La friction entre la chaussure et le sol s'en trouve réduite et le pied glisse, entraînant une perte d'équilibre ou une chute. Ces situations se produisent fréquemment dans les services alimentaires, dans les aires de décontamination (ex. : stérilisation, utilité souillée), près des entrées, autour des lavabos et des fontaines.

### 2 PROBLÈMES DE DRAINAGE

Le mauvais alignement des conduites d'eau et des drains peut causer un déversement de liquide sur le sol, tandis que les grilles obstruées peuvent provoquer un retour d'eau sur le plancher.

### 3 CARACTÉRISTIQUES DES PLANCHERS INTÉRIEURS

Les planchers abîmés, gondolés, déformés ou inégaux, les tapis usés ou mal placés peuvent causer des trébuchements et des faux pas. Un revêtement de sol inadapté aux contaminants représente aussi une source de danger. On n'a qu'à penser à des céramiques glissantes dans les salles de bain ou, encore, à des planchers de ciment peint qui deviennent une vraie patinoire en présence d'eau.

### 4 INÉGALITÉS DU TERRAIN EXTÉRIEUR

À cause d'un terrain mal entretenu et inégal, de structures saillantes (ex. : dos d'âne), de trous, de roches, de feuilles et d'autres débris, les employés peuvent faire un faux pas, trébucher, glisser ou tomber.

### 5 CONDITIONS CLIMATIQUES

En hiver, la glace et la neige constituent une source de danger. Ces situations se retrouvent surtout dans les stationnements et aux entrées des établissements, mais touchent aussi les travailleurs qui se rendent aux domiciles des clients (ex. : infirmières de CLSC).

## *Peu importe le secteur, tous les milieux de travail au Québec sont plus ou moins à risque de lésions attribuables aux chutes de plain-pied.*

### Ça tombe toujours mal !

Les chutes et les glissades sont des accidents répandus partout et qui entraînent souvent des blessures graves. Le diagnostic des causes permettra de mettre en place des mesures correctives simples pour éviter des conséquences fâcheuses. La sensibilisation des employés aux dix grandes causes de chutes contribuera aussi à mieux s'assurer de l'implication de tous dans la correction de situations à risque. ■

#### RÉFÉRENCES

1. INRS. *Les heurts, glissades et autres perturbations du mouvement au travail*, Fiche pratique de sécurité, ED 140, 2011 [Consulté le 10-03-2014] (<http://bit.ly/1f0P0zA>).
  2. BELL, JL, et autres. "Evaluation of a Comprehensive Slip, Trip, and Fall Prevention Program for Hospital Employees", *Ergonomics* 51(12):1906–1925, 2008 [Consulté le 10-03-2014] (<http://1.usa.gov/1hEBkmj>).
- BELL, JL, et autres. *Slip, Trip and Fall Prevention for Healthcare Workers*, National Institute for Occupational Safety and Health, 2010, [Consulté le 10-03-2014] (<http://1.usa.gov/1f0S0ar>).



Plancher mouillé et boyaux dans l'aire de circulation.

## 6 ÉCLAIRAGE INADÉQUAT ET VISION OBSTRUÉE

Ces conditions nuisent à la capacité d'apercevoir le danger. Un bon éclairage permet aux employés de voir autour d'eux et de remarquer les situations dangereuses à temps pour les éviter.

## 7 ESCALIERS ET MAINS COURANTES

Les escaliers mal indiqués, les marches inégales, ainsi que les mains courantes de taille et de hauteur inappropriées ou mal entretenues peuvent provoquer un faux pas.

## 8 MARCHEPIEDS, TABOURETS ET PETITS ESCABEAUX

S'ils ne sont pas employés correctement, ces équipements créent des dangers. De plus, leur absence peut entraîner des comportements non sécuritaires, comme grimper sur une table, sur des boîtes, sur une étagère ou sur une chaise à roulettes pour atteindre des objets en hauteur.

## 9 ENCOMBREMENT : CÂBLES, TUYAUX, FILS, TUBULURES NON FIXÉS

L'encombrement peut prendre des proportions démesurées dans les aires d'entreposage, les aires de travail, les corridors et les passages piétonniers et, ainsi, causer des chutes. Un travailleur peut se prendre le pied dans les fils électriques qui traînent au sol et traversent des zones de passage ou des câbles emmêlés près des postes de travail.

## 10 CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES INTÉRIEURES

Les contrastes de température peuvent créer de la condensation et rendre les planchers glissants. Dans des endroits réfrigérés, cette condensation peut se transformer en givre.